

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS !

LE JOURNAL DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES N°11 - JANVIER 2024

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

400
ASSOCIATIONS
SPORTIVES
ET COMITÉS
DÉPARTEMENTAUX



sont soutenus chaque année par le Conseil départemental. Accès au sport pour tous, prévention, cohésion sociale, amélioration du bien-être et de la santé... le Département mène une politique volontaire forte en matière de sport, aussi bien auprès du monde sportif amateur que du sport de haut niveau ou du handisport. (lire pages 6-7).



LE CDO8
dans l'aventure
des Jeux

P.6

Les Ardennes comptent 7 Centres de Préparation aux Jeux, dont le complexe sportif du Bois du Ham, à Fumay, labélisé pour la gymnastique. C'est ici que s'entraînent les gymnastes du Club Athlétique Fumacien, qui vient de fêter ses 100 ans.

ÉDITO



Au seuil de cette nouvelle année 2024, je forme le vœu que nos Ardennes soient reconnues à leur juste valeur et s'affirment toujours plus comme un département attractif, donnant aux acteurs économiques et à de nouveaux habitants l'envie de s'y installer et d'y vivre.

2023 nous en a donné des signes encourageants, avec l'inauguration de 85 km de la Voie verte Sud-Ardenne et le choix d'implantation d'un 3ème site de production par le Groupe Hermès, dont le Conseil départemental a été facilitateur.

Grâce au budget voté par l'Assemblée départementale, 2024 sera une année déterminante pour l'avenir. Notre collectivité, sans aggraver l'épargne nette négative, poursuivra ses efforts d'investissement bénéfiques à l'emploi local à hauteur de 40 millions € sur nos routes, nos bâtiments, dans les collèges. Et aussi

sur nos stations touristiques de Bairon et des Vieilles-Forges, pour achever la Voie verte Sud-Ardenne et mettre en œuvre le projet de Maison Sport-Santé-Handicap.

Nos actions volontaires en direction de la culture, du sport et des acteurs associatifs seront maintenues à même hauteur et notre contribution au fonctionnement du SDIS augmentera de 50%, passant de 6 à plus de 9 millions €.

Les missions sociales et de solidarité seront pleinement assurées, avec un effort particulier pour aider à améliorer la qualité de vie de nos établissements d'hébergement des personnes âgées et d'accueil de l'enfance protégée.

Je forme aussi le vœu que l'État cesse de nous imposer des charges nouvelles insuffisamment compensées et nous redonne les moyens d'agir, en assurant une

vraie équité et une péréquation plus juste en faveur des départements, notamment ruraux, les plus fragilisés. Il en va de la survie de notre institution, échelon de proximité indispensable au service de chaque habitant et de l'aménagement équilibré du territoire ardennais.

Je souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2024.

Noël BOURGEOIS

Président
du Conseil Départemental

BUDGET 2024 : CE QU'IL FAUT RETENIR

429,4 millions €



225,6 M*€

pour la Solidarité Humaine

Soit **52,6%** du budget primitif total, dont

- Protection Maternelle et Infantile : **571 000 €**
- Protection de l'enfance : **43,691 M€**
- Accompagnement et développement social : **1,279 M€**
- Insertion et retour à l'emploi : **70,449 M€**
- Subventions aux associations à caractère social : **929 681€**
- Personnes âgées et personnes handicapées : **108,354 M€**
- Maison Départementale des Personnes Handicapées : **358 300 €**

5,3 M€
pour les actions volontaires (éducation, sport et culture)



47,9 M*€

pour la Solidarité Territoriale

Soit **11,2%** du budget primitif total, dont

- Réseaux routiers et infrastructures de transport : **19,406 M€**
- Propriétés départementales : **17,451 M€**
- Développement touristique : **5,691 M€**
- Soutien aux communes et intercommunalités : **2,319 M€**
- Aménagement rural : **971 000 €**
- Communication : **1,077 M€**
- Environnement, eau et énergie : **692 000 €**
- Aménagement numérique du territoire : **47 000 €**
- Valorisation des espaces boisés : **139 000 €**
- Interreg : **19 000 €**
- Economie : **42 000 €**



12,5 M*€

pour le sport, l'éducation et les loisirs

Soit **2,9%** du budget primitif total, dont

- Éducation : **7,050 M€**
- Équipement numérique des collèges : **1,906 M€**
- Prévention, vie associative et sports : **1,269 M€**
- Culture : **1,447 M€**
- Bibliothèque Départementale des Ardennes : **265 000 €**
- Musée Guerre et Paix : **242 000 €**
- Archives départementales : **102 000 €**
- Stations touristiques : **238 000 €**



143,4 M*€

pour les ressources

Soit **33,4%** du budget primitif total, dont

- Ressources humaines : **82,958 M€**
- Affaires financières : **40,615 M€**
- SDIS (pompiers) : **9,270 M€**
- Transfert de compétences à la Région : **3,843 M€**
- Systèmes d'information : **3,674 M€**
- Affaires juridiques et évaluation : **2,017 M€**
- Logistique : **1,022 M€**

Un soutien affirmé aux Pompiers ardennais
+ 3 M€ pour le SDIS, soit un budget total de **9,3 M€**

Le CD08 en action !

Attractivité :

- Nouveaux aménagements des stations touristiques de Bairon et des Vieilles-Forges
- Animation du contrat Canal des Ardennes (développement touristique)
- Développement des Voies vertes
- Projet de Maison départementale Sport Santé Handicap
- Campagne nationale de promotion des Ardennes

Éducation :

- Plan Ambition Collèges
- Dotation de fonctionnement aux collèges (5,7 M€), acquisition de mobiliers et actions pédagogiques et éducatives
- Aménagement numérique des collèges
- Appels à projets collégiens
- Opérations de sensibilisation des collégiens (Bien manger, Bien bouger, Bien s'informer)

Patrimoine :

- Entretien et maintenance de la voirie départementale (11,3 M€)
- Montée en puissance du plan Ouvrages d'art
- Investissements importants sur le patrimoine immobilier départemental (12 M€)
- Service Ardennes Ingénierie au service des collectivités ardennaises

Action sociale :

- Effort important sur les travaux à mener dans les EHPAD pour la qualité de vie des résidents
- Des actions fortes en faveur de la Protection de l'Enfance (création et réhabilitation d'hébergements)
- Doubler l'offre d'accueil du Centre parental
- Une présence active en tout point du territoire avec 12 Maisons des Solidarités
- Poursuite des actions en matière d'insertion des bénéficiaires du RSA et de la politique de Juste Droit

LES BRÈVES

Métha-Garoterie : Arcavi montre l'exemple !

Un nouveau site de méthanisation capable de produire l'équivalent de la consommation de 4 000 foyers vient d'être inauguré à Chalandry-Elaire. Un chantier à 9 millions €, entièrement réalisé par Arcavi.

« C'est une fierté pour les Ardennes, a souligné Noël Bourgeois, le Président du Département, qui disposent ici d'un site très innovant et performant. Exemplaire même, puisque son atout majeur est de combiner sur un même lieu une unité de méthanisation et un outil de valorisation des biodéchets. »

Les Ardennes ont été et sont toujours un département précurseur en matière de production d'énergies renouvelables et de valorisation des déchets. C'est dans le 08 que la première unité de méthanisation agricole a vu le jour, en 2005.

Désormais, 41 installations de biogaz sont en fonctionnement sur le territoire.



De nombreux élus étaient présents pour l'inauguration officielle de cette nouvelle unité de méthanisation

Projet de forêt primaire : le « non » unanime du CD08



Sur proposition du conseiller départemental Pierre Cordier, les élus du Département s'opposent unanimement à tout projet de création d'une forêt primaire dans les Ardennes.

Depuis le printemps 2022, une association développe un projet visant à sanctuariser 70 000 hectares de forêt des Ardennes françaises et belges principalement. Cette « forêt primaire » transfrontalière, qui toucherait le Parc Naturel Régional des Ardennes, empêcherait toute activité humaine pour près de 800 ans.

Considérant qu'une forêt primaire anéantirait le développement économique du Nord-Ardennes, qu'elle menacerait la gestion durable des forêts et priverait les citoyens d'un accès à la forêt pour leurs loisirs, les 38 élus départementaux s'opposent fermement à ce projet.

Emprunt à taux zéro !

Nouveau : grâce à la Bibliothèque Départementale des Ardennes (BDA), il est désormais possible d'emprunter gratuitement des instruments de musique via sa bibliothèque !

La première bibliothèque à bénéficier de ce nouveau service est celle de Bairon-et-ses-environs (Le Chesne), depuis le mois dernier. Enfants comme adultes peuvent désormais emprunter un instrument parmi les 11 composant le pack (guitare, clavier, accordéon, ukulélé, cajun, banjo, batterie électronique...), qui comprend aussi certains accessoires comme ampli, sangles, accordeurs, méthodes, etc.

Cette nouvelle offre de service va continuer à se déployer, avec un deuxième kit qui sera constitué dès cette année, suivi d'un troisième en 2025.

Pour le Conseil départemental, cette action s'inscrit dans la volonté de favoriser la pratique musicale amateur et maintenir la musique en bibliothèque.



Neige, verglas : le CD08 toujours prêt !



17 semaines
de veille hivernale
(jusqu'au 18 mars)

2500 km
de routes départementales
concernées

64 agents
mobilisables

36 engins
prêts à intervenir

Se tenir informé : www.cd08.fr - inforoute 08

[@08ardennes](https://www.facebook.com/08ardennes)

[@ardennescd08](https://www.instagram.com/ardennescd08)

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

6
ASSOCIATIONS

oeuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire sont soutenues financièrement par le Conseil départemental, pour un montant total de 79 194 €. Réparties sur l'ensemble du territoire, il s'agit de Soliceur, Episol, la Banque Alimentaire des Ardennes, la Croix-Rouge Française, les Restaurants du Cœur et ESCALE. Elles accompagnent les Ardennais confrontés à la précarité alimentaire et sont des partenaires privilégiés du Département pour soutenir les plus fragiles. Ces associations apportent leur aide à près de 7 500 familles/parents.



On recrute !

REJOIGNEZ-NOUS

Avec près de **157 métiers**, le Conseil départemental propose des opportunités dans des domaines d'activité variés.

56 OFFRES DISPONIBLES
Psychologue, Conseiller conjugal et familial, Conseiller technique sport et action social de proximité, Mécanicien poids lourds et agricole...

À retrouver sur



DES ACTIONS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Soutien aux acteurs locaux et au monde associatif, accompagnement des communes et intercommunalités, aménagements de l'espace public, des routes et infrastructures...

Le Conseil départemental, au travers des cantons, est présent au quotidien sur tout le territoire.

● CANTON D'ATTIGNY — 81 COMMUNES

1. **Châtel-Chéhéry** : 136 130 € pour des travaux sur la RD4
2. **Grandpré** : 2 000 € pour des travaux de mise en conformité électrique au collège
3. **Griivy-Loisy** : 26 549 € pour des travaux sur la RD19 (mise en conformité des entrées charretières)

● CANTON DE BOGNY-SUR-MEUSE — 12 COMMUNES

4. **Bogny-sur-Meuse** : 4 300 € pour le remplacement de portes extérieures au collège
1 000 € à l'Association Minéralogique et Paléontologique pour l'organisation du Salon International des Minéraux et Fossiles
5. **Montcornet** : 840 € à l'association Montcornet Aujourd'hui Et Demain pour l'organisation des Feux de la Saint-Jean 2023
6. **Monthermé** : 1 118 € à l'Harmonie Municipale

● CANTON DE CARIGNAN — 40 COMMUNES

7. **Bièvres** : 16 190 € pour des travaux sur la RD52
8. **Carignan** : 1 875 € à l'Académie Musicale Yvoisienne
40 900 € pour des travaux d'étanchéité au collège
77 913 € pour des travaux sur la RD8043
9. **Douzy** : 57 038 € pour divers travaux au collège (mise en conformité électrique, pose de porte coupe-feu...)
10. **La Ferté-sur-Chiers/Margut** : 91 824 € pour des travaux sur les RD44 et RD52
11. **Margut** : 14 968 € pour des travaux sur la RD44
12. **Mouzon** : 3 347 € pour des travaux sur la RD19
13. **Signy-Montlibert** : 22 019 € pour des travaux sur la RD8043
14. **Tétaigne** : 5 695 € pour des travaux sur la RD119
15. **Vaux-lès-Mouzon** : 55 200 € pour des travaux sur la RD219

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 1 — 8 COMMUNES

16. **Charleville-Mézières** : 1 155 € à l'Association des Amicales Dumberbion pour l'exposition "Ardennes Tiens Ferme" sur l'histoire du 3^{ème} RG
1 074 € au Comité Départemental d'Athlétisme
8 736 € à Animation Musique Enseignement (A.M.E.)
12 360 € pour des travaux au collège Bayard (création d'un faux plafond et remplacement de matériels de conservation, cuisson et laverie cuisine)
17. **Tournes** : 6 000 € à la Fédération des Ardennes pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
18. **Warcq** : 1 118 € pour l'Harmonie de Warcq
9 815 € pour des travaux sur la RD16

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 2 — 6 COMMUNES

16. **Charleville-Mézières** : 30 736 € à la Fondation Apprentis d'Auteuil pour l'acquisition et la rénovation d'un pavillon
2 768 € au Charleville-Mézières Natation

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 3 — 3 COMMUNES

16. **Charleville-Mézières** : 2 751 € au Charleville-Mézières Ardennes Tennis de Table
1 073 € au Comité Départemental de Tennis
1 045 € à l'Association Sportive des PTT de Charleville
19 470 € au Conservatoire à Rayonnement Départemental
4 000 € au Comité Départemental de la Prévention Routière

● CANTON DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 4 — 2 COMMUNES

16. **Charleville-Mézières** : 2 720 € à l'association Cité Services (favoriser le lien social et l'insertion professionnelle)
1 800 € à l'Association Sportive des Nageurs pour l'organisation d'une compétition de nage en eau libre aux Vieilles-Forges en juillet dernier
3 000 € à l'association Ukraine au Cœur (réalisation de convois humanitaires)
5 000 € à l'association Courir en Ardenne pour l'organisation de la course "Sedan-Charleville" 2023
1 200 € au Comité Départemental d'Aviron pour l'organisation de régates en mai dernier

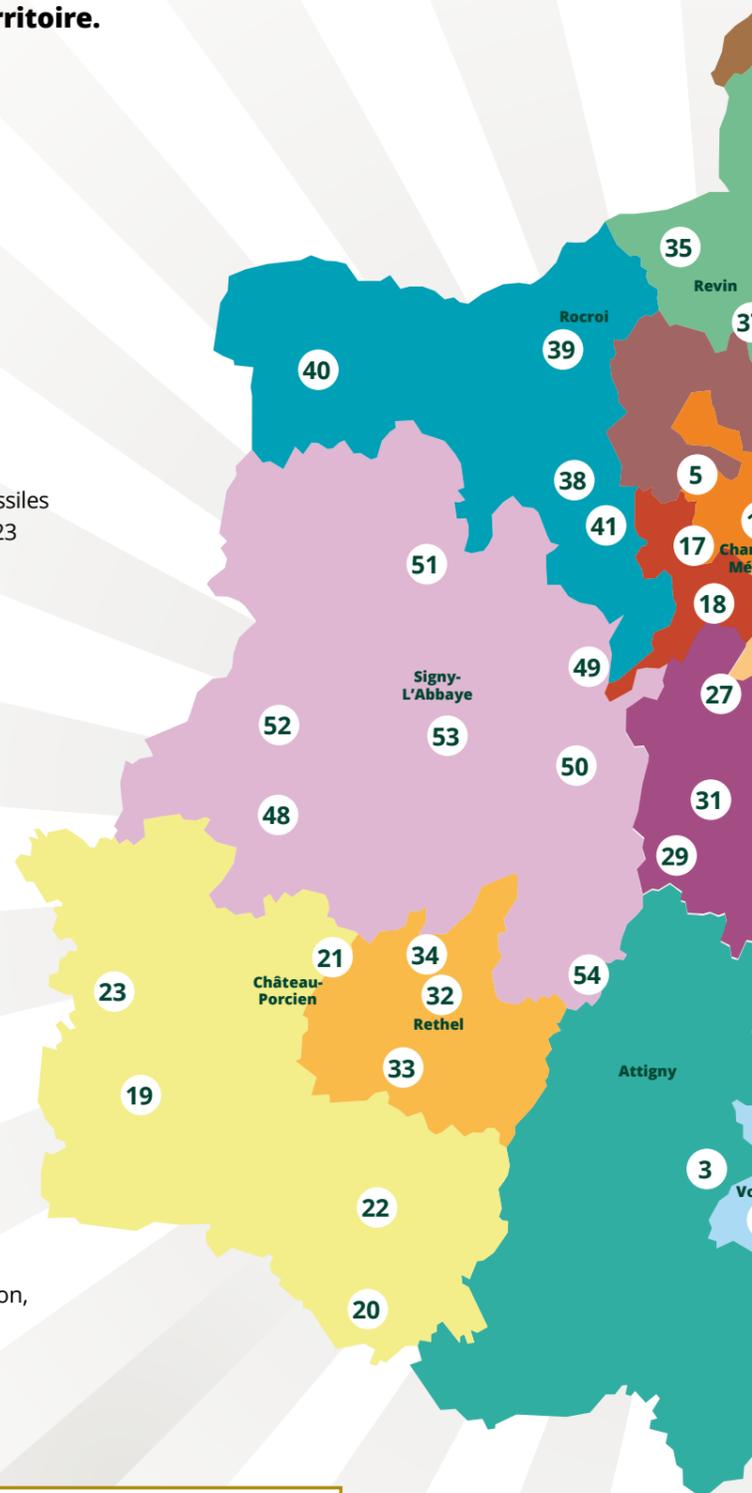
● CANTON DE CHÂTEAU-PORCIEN — 47 COMMUNES

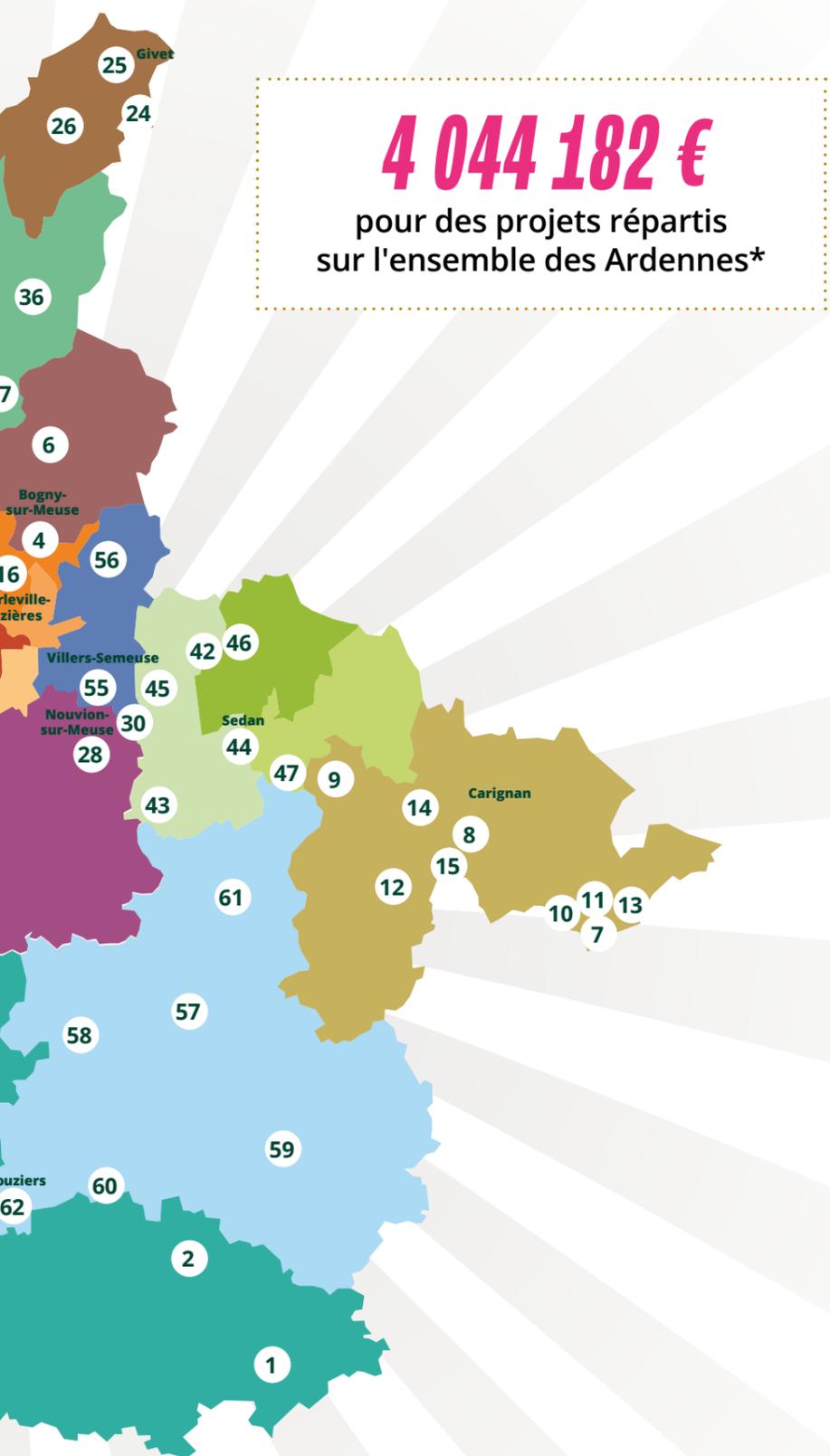
19. **Asfeld** : 2 500 € pour des travaux de mise en conformité électrique au collège
20. **Aussonce** : 36 533 € pour des travaux sur la RD15
21. **Ecly** : 629 994 € pour des travaux sur la RD946 (en traverse de la commune)
22. **Neuflize/Alincourt** : 142 846 € pour des travaux sur la RD925
23. **Le Thour** : 97 946 € pour des travaux sur les RD37, RD50 et RD35

● CANTON DE GIVET — 12 COMMUNES

24. **Fromelennes** : 5 750 € pour des travaux sur la RD46 (pont sur le ruisseau du Fonds des Veaux)
25. **Givet** : 3 000 € au Secours Populaire Français - Comité des Electriciens et Gaziers de la Pointe
1 814 € au club de gymnastique La Givetoise
2 092 € au Conservatoire de Musique
26. **Ham-sur-Meuse** : 9 904 € pour des travaux sur la RD46

* Les réalisations listées sur cette double page ne constituent pas une liste exhaustive.





● CANTON DE NOUVION-SUR-MEUSE — 35 COMMUNES

- 27. **Champigneul-sur-Vence** : 6 328 € pour des travaux sur la RD28a
- 28. **Dom-le-Mesnil/Flize** : 2 852 € pour des travaux sur la RD764
- 29. **Mazerny** : 4 441 € pour des travaux sur la RD951
- 30. **Nouvion-sur-Meuse** : 1 360 € au Comité Départemental de Gymnastique
- 31. **Poix-Terron** : 520 068 € pour des travaux sur la RD951

● CANTON DE RETHEL — 18 COMMUNES

- 32. **Rethel** : 2 000 € au Handisport Rethémois
4 927 € à la Philharmonie Sud-Ardenne
3 879 € à l'association Servir les Arts en Pays Rethémois pour la programmation de spectacles "Café-Théâtre" à la salle l'Odyssee
11 100 € pour divers travaux au collège (réhabilitation du réfectoire...)
- 33. **Sault-lès-Rethel** : 2 000 € pour la mise en place d'une intervenante sociale en gendarmerie sur le territoire du Pays Rethémois
990 € pour le collège Vallière (dispositif Collège au cinéma)
- 34. **Sorbon** : 26 427 € pour des travaux sur la RD985

● CANTON DE REVIN — 7 COMMUNES

- 35. **Fumay** : 102 591 € pour l'Association pour la Formation, l'Emploi et l'insertion des Personnes Handicapées (AFEIPH) pour des travaux de sécurisation du bâtiment du foyer d'hébergement
175 950 € pour des travaux au collège (rénovation des sanitaires filles et garçons...)
2 005 € pour l'école de musique
- 36. **Haybes** : 1 702 € pour l'école de musique
- 37. **Revin** : 2 027 € pour l'école de musique

● CANTON DE ROCROI — 33 COMMUNES

- 38. **Rimogne** : 1 702 € pour l'Harmonie municipale
7 000 € pour des travaux de toiture au collège
- 39. **Rocroi** : 262 037 € (pour la Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne) pour l'aménagement du centre de gestion comptable à Rocroi
1 421 € pour l'Harmonie municipale
- 40. **Signy-le-Petit** : 224 594 € pour des travaux de sécurisation à l'EHPAD Marie Blaise
- 41. **Sormonne** : 52 977 € pour des travaux sur la RD40d

● CANTON DE SEDAN 1 — 9 COMMUNES

- 42. **Donchery** : 2 113 € pour des travaux sur la RD764
- 43. **Saint-Aignan** : 28 290 € pour des travaux sur ouvrage d'art sur la RD24 (pont sur La Bar)
- 44. **Sedan** : 1 969 € pour le club Sedan Gymnique
- 45. **Vrigne-aux-Bois** : 110 800 € pour le projet de réhabilitation du château Evain
1 236 € pour des travaux sur la RD5
44 000 € pour des travaux au collège (intervention sur chauffage et transfert de chaudière)

● CANTON DE SEDAN 2 — 8 COMMUNES

- 46. **Saint-Menges** : 2 967 € pour des travaux sur la RD6
- 44. **Sedan** : 1 050 € pour des travaux sur la RD5bis (avenue Margueritte)

● CANTON DE SEDAN 3 — 10 COMMUNES

- 47. **Bazeilles** : 12 411 € pour des travaux sur la RD129
- 44. **Sedan** : 37 440 € pour des travaux de réfection de toiture au collège Le Lac
8 640 € pour la fourniture et l'installation de matériels de cuisine au collège Turenne

● CANTON DE SIGNY-L'ABBAYE — 71 COMMUNES

- 48. **Chaumont-Porcien** : 1 594 € à l'école de musique du canton
- 49. **Clavy-Warby/Thin-le-Moutier** : 193 537 € pour des travaux sur la RD2
- 50. **Launois-sur-Vence** : 31 393 € pour l'aménagement d'une carrière pour chevaux au relais de poste
- 51. **Logny-Bogny/Flaignes-Havys** : 195 920 € pour des travaux sur la RD32
- 52. **Rocquigny** : 41 307 € pour des travaux sur la RD14
- 53. **Signy-l'Abbaye** : 2 351 € au centre de formation musicale Musique Pour Tous
12 185 € pour la fourniture et l'installation de matériel de cuisine au collège
- 54. **Sorcy-Bauthemont** : 24 827 € pour des travaux sur la RD14

● CANTON DE VILLERS-SEMEUSE — 11 COMMUNES

- 55. **Lumes** : 69 309 € pour des travaux sur la RD33 (tranche 1)
- 56. **Neufmanil** : 1 054 € à l'Harmonie, école de musique
- 57. **Saint-Laurent** : 1 000 € à la Fédération départementale des chasseurs pour la revue sur l'actualité cynégétique

● CANTON DE VOUZIERES — 54 COMMUNES

- 58. **Bairon-et-ses-environs** : 926 € à l'Union Sportive Amicale de Le Chesne
1 331 € à l'association Scruptapage pour le salon du scrapbooking
3 114 € pour des travaux sur la RD977
- 59. **Buzancy** : 163 433 € pour des travaux sur la RD6
- 60. **La Croix-aux-Bois** : 4 379 € pour des travaux sur la RD947
- 61. **Maisoncelle-et-Villers** : 9 998 € pour des travaux sur la RD29
- 62. **Vouziers** : 3510 € pour le fonctionnement de la boutique alimentaire du CCAS
2 306 € pour le Club Nautique Vouzinois
2 308 € pour l'Harmonie municipale

LE CD08 DANS L'AVENTURE DES JEUX

Le Conseil départemental a saisi l'opportunité de participer à la magnifique dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. Il est labellisé Terre de Jeux, avec la ferme intention de faire rayonner cette Olympiade sur tout le 08. Vive le sport !

13 janvier 2020. Quatre ans déjà que le Conseil départemental des Ardennes a été labellisé « Terre de Jeux 2024 » et qu'il est donc officiellement associé à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. « *L'objectif, c'est que l'ensemble du territoire ardennais puisse vivre l'aventure des Jeux et participer à la grande fête du sport, souligne Noël Bourgeois, le Président du Conseil départemental. Le fait que les Jeux se déroulent à Paris, est une opportunité pour les Ardennes, car nous pouvons servir de base d'entraînement aux athlètes et aux délégations. La station touristique des Vieilles-Forges et la Maison départementale des Sports notamment, sont Centres de Préparation notamment, sont Centres de Préparation aux Jeux.* »

Avec son lac de 150 hectares, le Centre de Congrès et la forêt environnante, le site des Vieilles-Forges est en capacité d'accueillir des athlètes d'aviron et de canoë-kayak ; à Bazeilles, la Maison des Sports est à 100% équipée pour la préparation des boxeurs et des judokas. Mais cinq autres sites ardennais sont aussi dans la course : le stade Louis-Dugauguez à Sedan (football), le gymnase de Bogny-sur-Meuse (handball), le gymnase de Fumay (gymnastique) et la salle Reine-Bestel et la Guinguette Arena à Charleville-Mézières (tennis de table et basket).

FAVORISER LA PRATIQUE DU SPORT

Le Département travaille collectivement, avec les clubs, les associations et les comités départementaux, pour promouvoir ces grands équipements sportifs. « *Nous avons ce rôle de mobilisateur, d'animateur de cette dynamique collective* », affirme Nathalie Robcis, Présidente de la commission

Education, Sports et Culture du CD08.

Et pour cause : dans le domaine du sport, le CD08 est résolument engagé. L'obtention du label Terre de Jeux n'est pas étrangère à cet investissement de la collectivité départementale depuis de nombreuses années dans des politiques ambitieuses en faveur de la promotion de la pratique sportive. « *Le sport véhicule des valeurs fortes d'engagement, de dépassement de soi et de cohésion sociale, c'est pour cela que nous menons au Département de nombreuses actions tout au long de l'année. Et participer à cet événement exceptionnel que sont les JO, permettrait de favoriser encore plus la pratique sportive locale* », est convaincue l'élue.

FAITES VOS JEUX !

Le 20 avril 2024, aux Vieilles-Forges... Ce jour-là, le Conseil départemental organisera **les Colympiades**. A 3 mois des Jeux de Paris, cette olympiade à l'échelle départementale va donner l'occasion à toutes les Ardennaises et tous les Ardennais de vivre l'émotion de l'événement Paris 2024.

Les participants pourront se confronter les uns aux autres lors de compétitions, et des ateliers de prévention et de découverte de disciplines seront installés sous forme d'un village olympique.

La manifestation permettra au Département de mobiliser les acteurs sportifs du 08 autour d'un projet commun, de promouvoir les 7 sites ardennais labellisés Centres de Préparation aux Jeux ainsi que les disciplines olympiques et paralympiques.



SENSIBILISER LES COLLÉGIENS AUX VALEURS DE L'OLYMPISME



Le CD08 est à 200% engagé pour permettre à tous les Ardennais de pratiquer une discipline sportive. Tous les publics sont visés mais notamment, les collégiens profitent tout au long de l'année scolaire d'opérations et d'animations, comme les journées « Bien manger, bien bouger et bien s'informer ». C'est le service Prévention, Sports, Loisirs du Département qui organise ces ateliers sportifs et pédagogiques, et qui sensibilise les jeunes sur des sujets comme la diététique ou le handisport. Une manière d'associer pratique sportive et prévention.

En 2024, grâce aux Jeux de Paris, un autre thème s'invitera au menu de ces Journées : l'olympisme, bien sûr ! Le CDOS des Ardennes, comité départemental olympique et sportif, investi aux côtés du Département dans la dynamique Paris 2024, sera présent lors de ces Journées dédiées aux valeurs olympiques.

Au total, 11 opérations « Bien manger, bien bouger et bien s'informer » sont programmées dans les collèges ardennais pour les six mois qui viennent.

**LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES ARDENNES**

CHAQUE
JOUR
à vos côtés

41 200
LICENCIÉS

tous sports
et fédérations confondues

1 698
ÉQUIPEMENTS

sportifs dans le 08

46
CLUBS

de niveau national
ou évoluant au plus haut
niveau régional soutenus



Le 24 novembre dernier, la 1^{ère} édition des Assises du Sport a permis de réunir et fédérer les acteurs du sport et des loisirs ardennais sur la thématique de la réussite par le sport.

ASSISES DÉPARTEMENTALES DU SPORT : UNE PREMIÈRE, AVEC UN INVITÉ EXTRA-ORDINAIRE



Vendredi 24 novembre, le Conseil départemental organisait la 1^{ère} édition des Assises du Sport sur le thème de la réussite par le sport. L'événement, qui se tenait à la Maison départementale des Sports, sera renouvelé car il a fait l'unanimité parmi la centaine d'invités présents, tous acteurs du sport (associations, comités, institutionnels...).

« Ces Assises doivent être l'occasion de partager les enjeux de la politique sportive du Département avec les acteurs du sport et des loisirs ardennais, a expliqué le Président Noël Bourgeois, et d'imaginer des actions concrètes et des résultats

utiles pour chaque Ardennais, en lui donnant la possibilité et l'envie de pratiquer une activité physique, quelle qu'elle soit. »

Pour ces 1^{ères} Assises du Sport, le Département avait convié un invité hors du commun : Malek Boukerchi, ultra-marathonien de l'extrême, « finisher » notamment du Marathon des glaces en Antarctique, par -40° ! Intervention captivante, dont voici quelques morceaux choisis...

Malek, en novembre dernier, vous avez embarqué au marathon d'Athènes 20 jeunes en rupture scolaire ou professionnelle, du Creusot, d'Alsace, de La Courneuve-Aubervilliers...

TÉMOIGNAGE

LE POINT DE VUE DE...

Jean-Pierre Evrard est le Président du Bairon Nautic Club depuis 2006. A 74 ans, il participera aux Jeux de Paris 2024 en tant qu'arbitre !



Comment devient-on arbitre pour les Jeux Olympiques ?

Je suis arbitre national depuis l'année 2000 et à ce titre-là, j'ai arbitré dans pas mal d'endroits en France, des championnats, de grosses épreuves comme les Voiles de Saint-Tropez, les Régates Royales de Cannes, ou bien la Semaine Olympique Française qui a lieu tous les ans en avril. On est à peu près 130 arbitres nationaux, il fallait en sélectionner une quarantaine pour les Jeux et je fais partie de ceux qui ont été retenus.

Je pense que pour être un bon arbitre, il faut aussi être un bon coureur, avoir de l'expérience et être habitué au stress et à la pression des épreuves. Par nature, je suis un calme et plus les enjeux sont importants, plus il faut du sang-froid, des gens zen. Quand je navigue et que cela devient difficile, je ne transmets pas mon stress, je suis dans la maîtrise. J'essaie en tout cas, car à l'intérieur, ça bouillonne !

Avez-vous eu une formation spécifique ?

Oui, l'été dernier, j'ai participé à une préparation spéciale, une sorte de répétition générale qui s'appelle le « Test Event ». On était à Marseille, sur le plan d'eau qui a été retenu pour les JO, et on a arbitré exactement comme si c'étaient les épreuves olympiques, avec 52 pays représentés. C'est là que la liste des arbitres a été finalisée.

Comment abordez-vous cela ?

Je suis très impatient, très fier ! Les Jeux Olympiques, c'est le bâton de Maréchal pour un arbitre. C'est une occasion en or et j'ai cette chance-là. Je m'attends aussi à ce que la pression soit énorme, car aux JO, on n'a pas le droit à l'erreur.

Pourquoi ce défi ?

Je cherche le moyen de remettre en marche une certaine jeunesse. Aller chercher 20 jeunes, les sortir de la France où ils sont ancrés, leur faire prendre le train, l'avion, jusqu'à Athènes pour courir le marathon le plus dur au monde... c'était transformer l'impossible en possible ! Ils ont appris à aimer leur corps, ils ont appris l'estime de soi et développé des qualités d'abnégation, et, ils ont dû vivre ensemble alors qu'ils ne se connaissaient pas. Ils se sont tous découverts, en dépassant les a priori qu'ils pouvaient avoir les uns sur les autres. Parce que c'est ça le sport : ce n'est qu'un prétexte pour aller à la rencontre des autres. En tout cas, ils ont tous fini la course, ils ont tous ce diplôme à vie !

LE SPORT N'EST QU'UN PRÉTEXTE POUR ALLER À LA RENCONTRE DES AUTRES.

La clé de la réussite, selon vous, réside dans la préparation...

Oui, quand je cours une grande course, tout se joue avant. Dans l'effort, aussi : tenir la distance. Qui endure, dure. Pour réussir, il faut aussi qu'il y ait du plaisir et de la passion. C'est fondamental. Aimer ce qu'on fait, rend capable de soulever toutes les montagnes. Enfin, il faut de la patience, qualité d'autant plus remarquable aujourd'hui qu'on est rentré dans une civilisation de la vitesse et de la hâte.

Si vous aviez un message à transmettre aux jeunes ?

Quand on est jeune, qu'on ait 10, 15, 18 ou 20 ans, tout est possible ! Il ne faut se fermer aucune porte. Sénèque dit : ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles. Lorsqu'on croit en soi, on est capable de tenter l'aventure. Parce qu'il y a pire dans la vie que de ne pas avoir réussi, c'est de ne pas avoir essayé.

D'où tenez-vous cette force de réaliser des choses extrêmes, incroyables ?

J'ai la chance d'avoir eu des parents aimants, et qui m'ont fait le don de ces mots simples mais tellement puissants : je crois en toi. Autrement dit, il n'y a pas de fatalité. C'est un grand message, qui permet de faire des grandes choses.

ILS SONT CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS

Derrière les missions, des visages...
Le Département, c'est 1.800 agents répartis sur tout le territoire qui exercent 157 métiers et assurent un service public de proximité.

Après une cinquantaine de portraits réalisés en 2021 et 2022 dans le cadre du Calendrier de l'Agent, la 3^{ème} saison a mis à l'honneur de nouveaux métiers et des nouveaux visages.

Le Conseil départemental a proposé 24 portraits vidéos d'agents qui présentent leur métier exercé au sein du Département. Leur point commun ? Le service rendu au public !

FAITES CONNAISSANCE AVEC EUX :

 Les Ardennes : le Département
 Département des Ardennes

 **D'INFOS :** sur 



Sabrina THOMAS
ASSISTANTE FAMILIALE

« Notre quotidien, c'est d'accompagner les enfants confiés à leurs droits de visite, à leurs rendez-vous médicaux. On est là pour les aider à grandir, leur apprendre à marcher, à parler, les faire évoluer dans leur vie de tous les jours. Patience, amour et respect, sont les trois mots qui peuvent qualifier mon métier. »



Léo SABY
RESPONSABLE DU PÔLE
DIFFUSION DES COLLECTIONS
À LA BIBLIOTHÈQUE
DÉPARTEMENTALE

« J'organise la circulation des collections et des ressources d'animation vers une centaine de bibliothèques, points lecture ou médiathèques. J'ai aussi la gestion de documentaires adultes, pour acquérir des essais, des livres pratiques, en veillant à couvrir la diversité des domaines, des opinions. »



Carine ESCH
GESTIONNAIRE DU TRANSPORT
DES ÉLÈVES EN SITUATION DE
HANDICAP

« Répondre, accueillir et traiter. Voici, en trois mots, mes missions. Ici, on gère les lignes fixes et les portables des agents, c'est ce que l'on appelle le standard. J'accueille également physiquement du public : j'aime aider les usagers et les orienter au mieux. »

LA LIBRE EXPRESSION

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

ÊTRE ÉLU AU SERVICE DES ARDENNAIS, TOUT SIMPLEMENT ...

Le budget du Conseil départemental a été voté dans la droite ligne des orientations budgétaires : un budget sincère, maintenant les investissements et les actions volontaires tout en continuant le désendettement de notre collectivité. Certains pourraient arguer d'un manque d'ambition, de vision d'avenir, d'un budget de bon père de famille.

En effet, pas d'inauguration en grande pompe en vue !

Notre Président et sa majorité ont fait le choix de garantir à nos aînés et aux Ardennais vivant avec un handicap un accompagnement répondant à leurs besoins, de permettre à nos jeunes mais aussi aux moins jeunes d'accéder à des activités sportives et culturelles, d'améliorer nos routes départementales. Être aux côtés des Ardennais, tout simplement !

L'échelon départemental est régulièrement mis à mal au détour de missions « d'information » commandées par l'Etat ; au motif de simplifier le « mille-feuilles » administratif. Il est plus que jamais menacé financièrement par les décisions diverses et variées de ce même Etat.

Pourtant, alors que la confiance de nos concitoyens dans la Politique n'a jamais été autant altérée, que les extrêmes n'ont jamais eu autant de résonance, le Département reste un des derniers remparts de notre démocratie.

Ceux qui le décrient l'oublient un peu vite.

Après une année 2023 agitée politiquement au niveau national, ce travail constructif est à souligner et est bien loin des gesticulations que l'on peut reprocher au monde politique.

Les Ardennais ne s'y trompent pas et savent reconnaître le travail effectué !
Excellente année 2024 !

Pour le groupe de la Majorité départementale

Dominique ARNOULD, Renaud AVERLY, Odile BERTELODDT, Ingrid BOUCHER, Noël BOURGEOIS,
Robert CHAUDERLOT, Alban COLLINET, Pierre CORDIER, Eddy CZARNY, Catherine DEGEMBE, Jean-Pol DEVRESSE,
Yann DUGARD, Anne DUMAY, Brice FAUVARQUE, Anne FRAIPONT, Jean GODARD, Fabienne GOFFETTE, Else JOSEPH,
Michel KOCIUBA, Thierry MALJEAN, Marie-José MOSER, Michel NORMAND, Inès REGNAULT DE MONTGON,
Nathalie ROBCIS, Stéphanie SIMON, Mélanie STEVENIN, Sylvie TORDO, Marc WATHY

OPPOSITION DÉPARTEMENTALE

RÉSISTER ET ACCOMPAGNER

Notre groupe est conscient de la complexité de finaliser le budget 2024 de la collectivité. Ce dernier est en effet un exercice contraint et avec un recentrage sur nos compétences.

A cela s'ajoute l'inquiétude, car pour la première fois, le compte administratif 2023 sera déficitaire en fonctionnement ce qui souligne la fragilité de la situation. Les années 2024 et 2025 seront décisives car, sans soutien de l'État, aucun salut pour l'existence d'un futur pour la collectivité départementale. Bien sûr, les premières réactions sont celles de la colère et de l'indignation devant un traitement inégalitaire entre les différentes collectivités territoriales et inéquitable entre les départements eux-mêmes, conséquence d'une absence d'autonomie dans les recettes et d'une péréquation inadaptée.

Nous n'avons pas, aujourd'hui, d'autre choix que d'alerter encore et encore nos dirigeants nationaux sur la situation des Ardennes et qui pourrait être les prémices de lendemains tragiques. Oui, abandonner le territoire ardennais c'est alimenter le terreau des extrêmes avec comme conséquences : la politique du repli sur soi et du pire.

En conclusion, si aujourd'hui la question de conserver l'existence d'un échelon départemental efficace et autonome est posée à l'État, nous ne pouvons que nous associer à toutes les bonnes volontés afin de porter la voix et la cause des Ardennes à Paris.

Soyons constructifs, conservons l'espoir, c'est ce que notre groupe souhaite à nos concitoyens ardennais en ce début d'année 2024, nous ne lâcherons rien, nous serons toujours à vos côtés.

Pour le groupe « Les Ardennes ensemble »

Elisabeth BONILLO-DERAM, Jérémy DUPUY, Kevin GENGOUX, Brigitte LOIZON, Christophe MAROT, Cathy NININ,
Mathieu SONNET, Dominique RUELLE